

Personnes âgées et changement de lieu de vie :

Qui décide du changement de lieu de vie ?
Quand et comment l'envisager ?

Public cible :

- **Tout professionnel de première ligne au service des personnes âgées** (assistante sociale, professionnel de l'aide et des soins à domicile, médecin, administrateur de biens/de la personne, personnel des maisons de repos et autres lieux de vie ...)

Objectifs :

- Outiller les professionnels pour leur permettre d'aborder sereinement la question d'un éventuel **changement de lieu de vie** avec un senior : **quand, comment et pourquoi aborder cette question ?**
- Découvrir quelques **repères juridiques** : mandat extra-judiciaire, déclarations anticipées ; administration de biens et de la personne ; réglementation applicable aux lieux de vie institutionnels, ...
- Proposer un moment de **rencontre** et d'**échanges** entre professionnels.
- Connaître l'ASBL SENOAH et le **paysage des lieux de vie pour seniors** ;

Contenu :

- Présentation de l'ASBL SENOAH ;
- Quand, comment et pourquoi se poser la question d'un changement de lieu de vie ?
- Description du paysage des lieux de vie seniors en Wallonie et découverte des outils de Senoah ;
- **Qui décide d'un changement de lieu de vie** : principe et pratique ;

Méthodologie :

- Alternance entre **théorie et pratique** : réflexion à partir d'expériences exposées par la formatrice et par les participants à la formation.

Formatrice :

Coline GALERE: Formée à la médiation & assistante sociale chez SENOAH ;

Renseignements pratiques :

Lieu :
Namur

Date :
Mercredi 30 septembre 2026
de 9h00 à 16h00 ;

Prix :
Membre :
60€/personne

Non-membre :
90€/personne

Inscription obligatoire :
info@senoah.be
ou
081/22.85.98